

Papyr'UsseS

Une Rivière,
des Hommes, un Territoire

Syr'UsseS
SYNDICAT
DE RIVIÈRES
LES USSES

Eau et agriculture

Zoom sur l'activité agricole
du bassin versant des UsseS

© SEPIA Conseils



2023 sera l'année de prise de conscience que notre eau est vulnérable, rare et fragile. Les épisodes de canicule sont historiques et les cours d'eau des Usse souffrent encore de plus en plus.

Le Syr'Usse est alors une collectivité incontournable pour sensibiliser et communiquer sur les défis et enjeux de demain.

Vous découvrirez dans ce numéro un dossier spécial sur l'agriculture de notre bassin versant, activité qui subit en première ligne, les effets du changement climatique. Fort d'un partenariat de longue date avec le monde agricole, le Syr'Usse est aux côtés des exploitants et des conseillers agricoles pour les sujets qui ont trait à la rivière et la ressource en eau. Le partage des points de vue et la concertation sont indispensables pour trouver des solutions ensemble : économies, substitution,

rétention, etc.

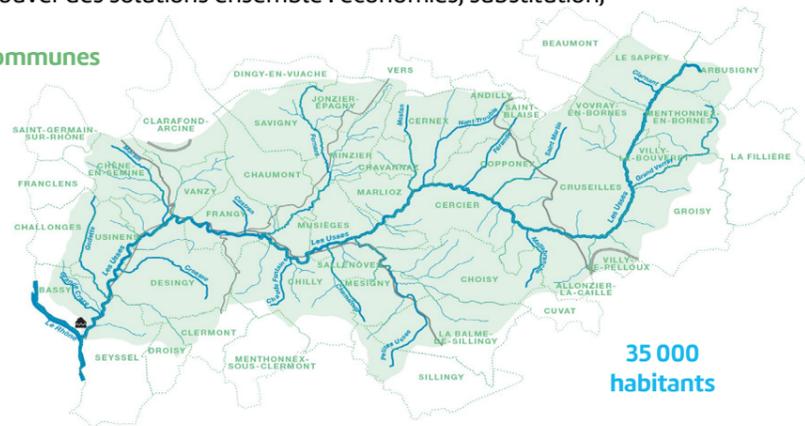
Les consommateurs d'eau sont privilégiés pour une sensibilisation axée sur le partage et l'économie de la ressource en eau et la préservation des milieux. Le Syr'Usse a réalisé des événements variés : des chantiers participatifs avec une entreprise de BTP, une matinée pédagogique pour les futurs agriculteurs en formation ou encore des sorties nature !

Nos actions de sensibilisation et de communication se poursuivront fin d'année 2023, alors n'hésitez pas à nous suivre sur les réseaux sociaux !

J'ai le plaisir de vous donner à lire le Papyr'Usse n°11 et vous souhaite une bonne lecture.

Jean-Yves Mâchard, Président du Syr'Usse

48 communes



35 000 habitants

Gouvernance

Le Syndicat de Rivières Les Usse regroupe 6 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale :

- C.C. Usse et Rhône
- C.C. Fier et Usse
- C.C. du Pays de Cruseilles
- C.C. du Genevois
- C. d'Agglomération du Grand Anney
- CC Arve et Salève

Les Usse : Syndicat de Rivières

NOS COMPÉTENCES

Le Syndicat de Rivières Les Usse est une collectivité territoriale qui agit pour l'intérêt général du bassin versant. Dans la continuité de ses missions réalisées dans le cadre du Contrat de Rivières Les Usse (2014-2019), le Syndicat exerce désormais la compétence GEMAPI, transférée par ses EPCI membres, et qui comprend :

Des interventions obligatoires :

- L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
- L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau et de leurs accès ;
- La défense contre les inondations ;
- La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

Des interventions complémentaires et concourant à la mise en oeuvre de la GEMAPI :

- La lutte contre les pollutions ;
- La protection et la conservation des eaux superficielles et souterraines ;
- La mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques ;
- L'animation et la concertation dans les domaines de la prévention du risque d'inondation ainsi que de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

MAIS CE N'EST PAS QUE CELA !!

Le Syndicat est aussi :

- Chef de file du Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles du Plateau des Bornes, outil du Conseil Départemental pour préserver les milieux naturels labellisés ENS, depuis 2020 ;
- Structure animatrice du Site Natura 2000 les Usse depuis 2013, pour la préservation d'espèces et de milieux naturels à enjeux rares à l'échelle européenne. Étendu en 2020, il comporte 18 espèces et 14 milieux naturels d'intérêt communautaire. C'est l'un des plus riches de Haute-Savoie !

BON À SAVOIR

Le Syndicat agit également dans un cadre réglementaire : toutes ses missions s'inscrivent dans le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Rhône Méditerranée Corse. Véritable feuille de route, ce document fixe les résultats à atteindre pour améliorer le bon état écologique des milieux et de la ressource en eau.



Equipe politique et Personnel du Syr'Usse



Autres membres du Bureau :



Rémi Lafond (CCG) : Entretien rivières, invasives, continuité écologique



Henri Chaumontet (GA) : Zones humides en trinôme avec J.Ceccon et O.Montant



Sylvia Dusonchet (SRB) : Patrimoine lié à l'eau et Classes d'eau (sensibilisation des scolaires)

Membres invités :



Odile Montant : Elue référente du Contrat de Territoire du Plateau des Bornes – Zones Humides avec J.Ceccon et H.Chaumontet



Hervé Bouëdec : Président du COPIL du Site Natura 2000 les Usse

Comité Syndical : c'est l'organe délibérant et décisionnaire. Il valide l'ensemble des activités du Syndicat, sur proposition du Bureau : budgétaire, technique, administrative. Il se réunit 6 fois par an.

Le bureau : constitué de 6 membres, il dispose de délégations de la part du Comité Syndical pour traiter les affaires courantes et nécessaires au bon fonctionnement de la structure. Deux membres sont également invités. Chaque membre du Bureau traite un ou plusieurs sujets techniques différents, en binôme avec un agent du Syr'Usse :

Le Président :



Jean-Yves Mâchard (CCUR) : Instance de gouvernance, Ressources Humaines, Ressource en Eau, Etudes et Travaux Stratégiques, Maitrise foncière en rivière

2 Vice-Présidents :



Jean-Marc Bouchet (CCPC) : Observatoires et suivi qualité des eaux



Jacqueline Ceccon (CCFU) : Zones Humides, Maitrise foncière en zones humides, Communication et Participation citoyenne

Le Comité de Rivières :

C'est une instance de concertation représentant tous les intérêts et usages liés au milieu aquatique et à la ressource en eau du bassin versant (citoyens, agriculteurs, collectivités, industriels, associations, Agence de l'Eau, services de l'Etat, Département...). Il se réunit une fois par an pour dresser les bilans techniques et financiers. Il assure la concordance et le respect des actions en lien avec les préconisations du SDAGE.

Organigramme de la collectivité

Pour mener à bien toutes ses missions, le Syndicat dispose d'une équipe technique qui s'est étoffée depuis sa création, en 2007. L'équipe technique met en oeuvre le projet politique de la structure en proposant des solutions et démarches de projet aux élus.

En 2023, Julie AUBERT-MOULIN a quitté son poste, nous lui souhaitons une bonne continuation et souhaitons la bienvenue à Régis TALGUEN.



Cellule comptable et administrative

Nathalie BOUSSION
Gestionnaire comptable et financière
comptabilite@rivieres-usse.com

Régine JOURNOUD
Assistante de gestion et R.H.
administration@rivieres-usse.com

Lisa LOPEZ
Chargée de communication
communication@rivieres-usse.com

Cellule technique

Aude SOUREILLAT – Chargée de projets zones humides et animatrice Natura 2000
zones-humides@rivieres-usse.com – 07 85 66 61 69
n2000@rivieres-usse.com

Régis TALGUEN – Technicien de rivières
rivieres@rivieres-usse.com – 06 78 62 59 97

Pauline CHEVASSU CASTRILLON – Technicienne ressource quantitative et observatoires
ressource-eau@rivieres-usse.com – 06 81 39 54 77

Eléa ROSTAING – Animatrice du Contrat de Territoire ENS du Plateau des Bornes et référente sensibilisation auprès des scolaires
plateaudesbornes@rivieres-usse.com – 06 81 39 35 21

Focus sur l'activité agricole du Bassin versant des Usse

Plus de 30% du territoire du bassin versant des Usse est occupé par des terres agricoles. 80% sont des surfaces herbagères, soit environ 19 300 hectares. Les surfaces en herbe sont composées principalement de surfaces en prairies permanentes avec aussi des prairies temporaires.

Ensuite viennent les surfaces en cultures annuelles (orge, blé, colza, maïs...), dont le total avoisine les 3 500 hectares. Les surfaces en vergers représentent 200 hectares, le maraichage autour de 50 hectares et la vigne environ 200 hectares.

250 exploitations agricoles professionnelles sont comptabilisées selon l'Observatoire des prélèvements agricoles en 2016, avec principalement l'élevage de troupeaux de vaches laitières.

L'agriculture du bassin versant est très diversifiée. En premier, vient la production de lait pour la fabrication des fromages Tomme, Emmental et Raclette de Savoie, Reblochon et Abondance. Le bassin versant produit aussi des pommes et poires de Savoie, de la vigne et un peu de maraichage.

Un partenariat de longue date



La Chambre d'Agriculture Savoie Mont Blanc est l'un des partenaires institutionnel et technique du Syr'Usse dans le cadre de ses projets : le Contrat de Milieux des Usse, le Plan de Gestion de la Ressource en eau (PGRE), le Site Natura 2000 les Usse, le Contrat de Territoire ENS du Plateau des Bornes et le PAEC Salève Vuache Usse.

Ce partenariat intervient tant sur des réflexions de fond et des perspectives à partager lors de réunions, que sur des missions ponctuelles d'accompagnement des agriculteurs. Cela peut relever des changements de pratiques en faveur de la biodiversité ainsi que des conseils pour l'aménagement durable des cours d'eau. Depuis ces dernières années, les deux structures se retrouvent autour du sujet du partage et du manque d'eau : comment faire face aux pénuries d'eau ? comment concilier pression urbaine et caractère rural/agricole du territoire ? De quels leviers et solutions devront nous débattre collectivement ?



© SEPIA Conseils

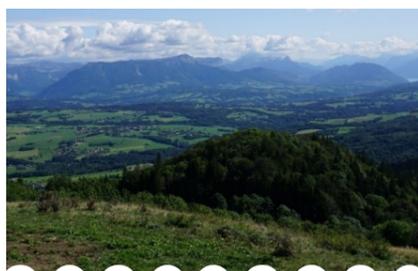
L'entretien des milieux humides

Milieux humides et agriculture sont souvent mis en confrontation, parfois à tort ! Certaines zones humides peuvent en effet présenter un atout certain pour l'agriculture :

- en tant que ressource fourragère alternative, notamment en période de sécheresse,
- en produisant de la litière pour les animaux,
- en offrant des points d'abreuvement, moyennant quelques aménagements pour préserver les milieux du sur-piétinement ou de trop gros apports en matières organiques.

Les agriculteurs constituent alors des partenaires précieux au service de la qualité de ces espaces.

Sur le plateau des Bornes, des partenariats sont ainsi construits avec des agriculteurs. En s'engageant à faucher tardivement la matière sur certains marais et à l'exporter, ils favorisent le maintien de milieux ouverts pauvres en nutriments... et riches de nombreuses espèces patrimoniales ! La matière récupérée est le plus souvent utilisée en litière. Un partenariat gagnant-gagnant que le Syr'Usse cherche à développer sur d'autres sites du territoire.



De plus, des activités de fauche ou de pâturage bien encadrées peuvent constituer un gage essentiel de conservation de certains milieux ouverts et/ou espèces à enjeux.

Plan Agro-écologique et Climatique

Le PAEC est un programme visant à accompagner la transition agroécologique des exploitations et à encourager les pratiques vertueuses en faveur de la biodiversité.

Sur le territoire des Usse, un PAEC est en cours depuis 2023. Porté par le Syndicat Mixte du Salève, il s'étend sur le périmètre de 3 sites Natura 2000 : le Salève, le Vuache et les Usse, en partenariat avec le Syndicat Intercommunal du Vuache et le Syr'Usse. Au total, 42 communes et 5 Communautés de Communes sont concernées par ce PAEC.

Cet engagement se traduit par un contrat rémunérateur conclu pour 5 ans avec les agriculteurs éligibles et volontaires qui s'engagent à mettre en place ou à maintenir des pratiques vertueuses favorables à la biodiversité : retard de fauche, mise en défens de secteurs sensibles, limitation – voire interdiction – de fertilisation (...).



Le témoignage de la Chambre d'Agriculture

Globalement, le changement climatique a un impact sur la fertilité des sols fragilisés par les épisodes de sécheresse et d'inondation. L'agriculture savoyarde a été particulièrement impactée en 2022 avec :

- Une floraison précoce des arbres fruitiers et de la vigne liée à la douceur inhabituelle de l'hiver,
- Un épisode tardif de gel au mois d'avril qui a brûlé fleurs et feuilles des arbres fruitiers et des vignes,
- Une canicule et une sécheresse estivales qui ont entravé et pénalisé la croissance de toutes les productions végétales, conduit à avancer de plusieurs semaines la date des récoltes et des vendanges, et qui ont perturbé les animaux d'élevage jusqu'en alpage par manque d'eau et de fraîcheur,
- Un automne d'une chaleur inégale qui a perturbé l'implantation des légumes d'hiver et des céréales, et la croissance des productions végétales.

L'agriculture doit se transformer sur le long terme et a l'opportunité de contribuer à l'atténuation du changement climatique en améliorant la fertilité des sols, leur capacité de rétention de l'eau, en fixant l'azote de l'air dans le sol ou encore en diversifiant les espèces cultivées.

Source : Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc – « Comprendre le lien entre agriculture et changement climatique » – Parlons Vrai, 2023

Zoom sur le volet agricole du PGRE

Le bassin versant des Usse subit un déficit quantitatif. 75% des prélèvements du territoire sont à destination de l'usage en eau potable et seulement 15% de ces prélèvements sont utilisés par l'agriculture. Le plan de gestion de la ressource en eau (PGRE 2017-2024) regroupe plusieurs actions permettant in fine d'économiser la ressource en eau dans le domaine agricole. Le Syr'Usse suit ainsi les avancées de la Chambre d'Agriculture sur plusieurs actions.

L'action phare est le projet d'adaptation au changement climatique de la Chambre d'Agriculture, avec un panel complet d'actions dont l'objectif est d'accompagner l'agriculture vers des systèmes en phase avec la disponibilité de l'eau. Des solutions innovantes sont identifiées collectivement grâce à des ateliers prospectifs, et des fermes résilientes sont le témoin des évolutions. Ainsi, le stockage de l'eau, sa réutilisation, les pratiques agricoles, les assolements etc. sont autant de leviers pour permettre à l'agriculture de s'adapter en respectant les milieux aquatiques.

La création d'un Organisme Unique de Gestion Collective de l'eau utilisée pour l'irrigation est aussi en réflexion. L'OUGC peut faciliter une approche globale de la gestion de l'eau et le suivi des prélèvements. Son intérêt pour le bassin versant des Usse et aussi à l'échelle des deux Savoie, est en cours d'évaluation. Il pourrait être porté par la Chambre d'Agriculture.

Le manque d'eau observé chaque année dans les rivières est un facteur pouvant engendrer des conséquences non négligeables sur la qualité des eaux. Les rivières ne suffisent plus à diluer les apports exogènes. Plusieurs points de mauvaise qualité sont retrouvés dans les cours d'eau dont la majorité sont en lien direct avec les stations d'épuration à filtres roseaux, celles-ci n'étant pas suffisamment performantes pour traiter certains apports nutritifs.

En 2022, le suivi qualité à l'échelle du bassin versant a mis en évidence une augmentation de concentration des métaux lourds et polluants spécifiques synthétiques. Des améliorations sont remarquées sur quelques petits cours d'eau mais des dégradations sont encore observées sur une plus grande partie.



DOSSIER – Les événements du Syr'Usse

Le Syr'Usse dispose d'une stratégie de communication et de sensibilisation et investit deux sujets prioritaires pour le territoire :

- **La préservation de la ressource en eau** : expliquer son évolution, promouvoir la sobriété, développer la solidarité entre les sous-territoires, etc.
- **Nos relations aux milieux et aux espèces** : renforcer les liens avec la rivière pour mieux la connaître et la protéger

Qui sont ciblés ?

Les nouveaux arrivants, les agriculteurs, les élus, les familles, les jeunes enfants, les élèves, les industriels, les usagers de la rivière... tous ceux qui consomment de l'eau !

Comment ?

Par des sorties directement au contact de la nature, des événements grand public, des sessions de formation, des conférences, etc. Retrouvez tous nos événements sur notre site internet et notre page facebook ! Pour vous inscrire à notre liste de diffusion, écrivez-nous à :

communication@rivieres-usses.com

 Syr'Usse, Syndicat de Rivières Les Usse

 www.rivieres-usses.com



Les classes d'eau :

Durant l'année scolaire 2022-2023, 8 classes de 3 écoles du CE1 au CM2 ont tenté l'expérience du dispositif des Classes d'Eau des Usse proposé par le Syndicat de rivières les Usse et financé par l'Agence de l'Eau. Tous les enseignants et élèves ont été satisfaits du dispositif ainsi que des animations nature réalisées par nos partenaires.

Certains souhaitent même réitérer cette belle expérience pour l'année 2023-2024 !



Exposition sur le thème de l'eau à l'école de Desingy



2023 en quelques dates...

15 février

Visite de la zone humide de l'étang de Mercanton

Une douzaine de personnes issues du Bassin Annécien se sont retrouvées le 15 février dernier à Groisy, pour une visite de la zone humide de l'étang de Mercanton.

Journée mondiale des zones humides



Zones humides et biodiversité

Cette animation, proposée par le Grand Anancy et le Syr'Usse, s'inscrit dans le cadre de la journée mondiale des zones humides.



12 mai

Formation Zones Humides MFR Les Dronières

Une quarantaine d'élèves en BAC PRO CGEA (conduite et gestion d'une exploitation agricole) de la Maison Familiale et Rurale des Dronières de Cruseilles se sont retrouvés à Arbusigny, sur le marais du Chenêt, pour une matinée de formation dédiée aux milieux humides.



7 juin

Animation Natura 2000 SIVOS Clarafond-Arcine

Une dizaine d'enfants inscrits à l'accueil périscolaire de Clarafond-Arcine ont pu profiter d'une matinée de découverte de la vie aquatique au bord des Usse.

À travers des activités ludiques et récréatives, ils sont partis à la recherche des indices de présence du castor et sont désormais incollables sur l'écologie de l'espèce ! Une pêche aux petits invertébrés leur a également permis de se rendre compte de la vie aquatique présente dans la rivière.



16 juin

Journée environnement COLAS

L'entreprise Colas implantée à Sillingy s'est rapprochée du Syr'Usse dans le cadre de ses actions « Responsabilité Sociétale des Entreprises ». Le Syr'Usse lui a proposé un chantier d'arrachage de plantes invasives le long des Petites Usse et sur deux zones humides à Choisy.



1er et 2 juillet

Fête des Fromages de Savoie à Frangy

À l'occasion de la 18^{ème} Fête des Fromages de Savoie qui s'est tenue à Frangy, près de 450 personnes venant principalement du territoire des Usse se sont rendues sur le stand du Syndicat.

Au programme : jeu de la truite des Usse et puzzle sur la fabrication du fromage pour comprendre les usages de l'eau et le fonctionnement écologique de la rivière.



Actualités du Plateau des Bornes

Cette année, dans le cadre du Contrat de territoire du Plateau des Bornes, des travaux de gestion d'espèces exotiques envahissantes ont été réalisés sur 16 zones humides du Plateau des Bornes. À l'automne auront lieu les broyages d'entretien et de restauration pour garder les milieux ouverts sur 5 sites dont le Marais du Chenêt, site emblématique. Ces interventions sont financées par le Conseil Départemental de la Haute-Savoie via la politique des Espaces Naturels Sensibles, et par les structures en charge de la GEMAPI.



Zone humide Col d'Evires



Zone humide de la Combe du Feu



Marais du Chenêt

Les droits et obligations du riverain

Les cours d'eau du bassin versant des Usse sont intégralement classés en rivières non domaniales. Cela implique que chaque propriétaire riverain est propriétaire des berges et du fond du lit de la rivière jusqu'au milieu du lit mouillé. Chaque riverain dispose de droits mais également de devoirs.

Le principal devoir défini dans l'article L215-14 du code de l'environnement, est d'entretenir le lit et les berges tout en « maintenant le cours d'eau dans son profil d'équilibre permettant l'écoulement naturel des eaux et contribuant à son bon état écologique ».

Compte-tenu des enjeux liés à l'entretien du lit et des berges, le Syr'Usse, dans le cadre de sa compétence GEMAPI, réalise des campagnes d'entretien sur les différents cours d'eau du territoire grâce à un plan

de gestion et en substitution des propriétaires. Une mise à jour de ce plan de gestion est en cours de réalisation pour fixer les enjeux et prioriser les interventions pour la période 2023-2028.

Une fois ce plan de gestion et les priorités définies, le syndicat devra disposer d'une Déclaration d'Intérêt Général (soumise à enquête publique) pour pouvoir réaliser ces travaux de gestion.

Pour toutes correspondances générales :

Si vous avez des problèmes particuliers ou souhaitez tout simplement des conseils pour l'entretien de vos berges, n'hésitez pas à contacter le technicien de rivières M. Régis TALGUEN au 06 78 62 59 97 ou par mail à rivieres@rivieres-usses.com

Pour en savoir plus :

Téléchargez notre Guide du Riverain disponible sur notre site internet www.rivieres-usses.com, Rubrique Espace Documentaire.

Une question, un avis, n'hésitez pas à nous contacter

Pour toutes correspondances :

Syndicat de Rivières Les Usse
107 route de l'Église - 74 910 BASSY
04 50 20 05 05 - contact@rivieres-usses.com

 [Syr'Usse, Syndicat de Rivières Les Usse](https://www.facebook.com/SyrUsse)

Et pour tous signalements, pollutions constatées, dégradations sur les milieux aquatiques : contact@rivieres-usses.com

Syr'Usse
SYNDICAT
DE RIVIÈRES
LES USSES

Avec le concours financier de :



Retrouvez toutes nos actualités et documents sur www.rivieres-usses.com

Directeur de publication : Jean-Yves Mâchard – Rédaction et relecture : Equipe technique et J.Ceccon – Conception : Syr'Usse
Impression : Atelier Rouge100 – Frangy – Photographies : Syr'Usse – Imprimé sur papier recyclé en 500 exemplaires